

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2021

Nombre de Conseillers : 14

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 décembre

L'an deux mil vingt et un,

Le 9 décembre 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence M. DELAIRE François, le Maire

PRÉSENTS : AIRVAULT Jean-Luc, DELAIRE François, GIRARD Philippe, RAFFIER Marc, TALON Corinne, BROUSSARD Élisabeth, GUIGNARD Laurent, RAYNAUD Audrey, LAFFOND Stéphanie, SICOT Yaël.

REPRÉSENTÉS : MERCIER S, DOUTEAU Ph.

EXCUSÉS : MILLET C, SALMON Jean-Guy.

SECRÉTAIRE : AIRVAULT Jean-Luc

Objet : Validation du PV du 20 septembre 2021

Le conseil municipal adopte le procès-verbal du 20 septembre 2021 à l'unanimité.

Objet : Ressources humaines

M. le Maire informe que M. VAUZELLE Mickaël a été recruté à compter du 1^{er} décembre en référence à l'article 38 pour une durée d'un an suite à l'avis favorable du dernier conseil municipal.

Objet : Révision délibération du RIFSEEP (Régime indemnitaire)

M. le Maire rappelle que lors de la réunion de conseil précédente le conseil était favorable pour réviser le régime indemnitaire intitulé RIFSEEP comme suit :

-accorder cette prime aux agents stagiaires et contractuels sans condition d'ancienneté et de revoir les enveloppes budgétaires en fonction des grades

Part IFSE (part mensuelle) :

Pour les adjoints administratifs : montant annuel maximum pour un agent à temps complet : 5 000€

Pour les adjoints techniques : montant annuel maximum pour un agent à temps complet : 5 000€

Part CIA (part annuelle) :

Pour les adjoints administratifs : montant annuel maximum pour un agent à temps complet : 1 000€

Pour les adjoints techniques : montant annuel maximum pour un agent à temps complet : 1 000€

M. le Maire informe que cette proposition a été acceptée à l'unanimité des collègues employeurs et employés lors du comité technique du centre de gestion du 6 décembre 2021, et que le conseil peut prendre la délibération correspondante.

Le conseil est favorable

Objet : Bibliothèque information

M. le Maire informe que la médiathèque départementale accepte le transfert de la bibliothèque au Chat qui Pêche. Il faut prévoir une matinée d'ouverture en plus par rapport aux horaires du café pour maintenir la desserte des livres.

Un appel aux bénévoles pour le projet bibliothèque sera lancé.

La médiathèque pourra mettre à disposition, en plus des livres, des "valises" de jeux et/ou CD
Le conseil prend acte.

Pour rappel, en 2020 la demande du département était « la fermeture » vu le manque d'utilisateurs sur les années précédentes, ce nouveau projet avec le Chat qui pêche a séduit le département et a évité une fermeture.

Objet : Courrier téléphone mobile à la préfecture

M. le Maire rappelle qu'en ce qui concerne la commune il y a beaucoup de coupures intempestives en fonction du vent et par temps de brouillard et que la couverture n'est pas uniforme. D'autre part il n'y a pas assez de bande passante quand il y a beaucoup de monde en communication. C'est pourquoi la commune va faire un courrier pour alerter la préfecture.

Objet : Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

M. le Maire informe que la CCMP nous a transmis le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de la Communauté pour présentation au conseil municipal. Le rapport sera transmis aux conseillers pour prise de connaissance du document.

Objet : Point travaux église et jeux pour enfants

Église

M. le Maire informe que la maçonnerie sur les travaux de la 1re tranche est terminée, que l'électricité et l'éclairage sont presque finalisés. D'autre part qu'un devis de nettoyage de l'église a été demandé, il s'élève à environ 8 000€ et est en cours de validation auprès de la DRAC.

Jeux – Place de l'Église

M. le Maire signale que l'installation des jeux est terminée et précise que le bois qui a servi à réaliser les bacs à sable sous les jeux a été offert par la scierie Méponte.

Objet : Retour des commissions (CCMP, Patrimoine et Relation) CCMP

« Commission Scolaire »

Le conseil communautaire a émis un avis concernant le rythme scolaire, majorité pour 4 jours ½.

Le conseil d'école du RPI a voté pour un retour à la semaine de 4 jours.

Les conseils d'écoles du territoire se réunissent actuellement pour donner leur avis.

Le conseil communautaire votera en janvier après le retour de tous les conseils d'écoles.

Si consensus entre les deux, une demande sera envoyée au DASEN.

Si la semaine reste comme actuellement à 4 jours ½, nous rencontrerons rapidement l'équipe enseignante pour préparer au mieux la rentrée avec des activités culturelles, sportives... de qualités, nous serons moteur.

« Aides énergétiques »

Une plateforme va se mettre en place pilotée par le CRER (centre régional des énergies renouvelables), regroupant les Communautés de Communes Haut Val de Sèvres, Val De Gâtine, Parthenay Gâtine et Mellois en Poitou à la demande de la région Nouvelle Aquitaine, cette plateforme renseignera, aidera pour les dossiers de rénovations énergétiques, guidera vers les professionnels... Effective début 2022, des réunions d'information auront lieu dans les territoires.

« Projet de territoire »

Plusieurs réunions ont lieu actuellement sur notre territoire avec des travaux faits en groupe à chaque réunion sur comment voit-on notre territoire dans les 30 ans, définir les priorités qui sont différentes suivant où l'on se trouve sur notre territoire.

« Déchets »

La mise en place des nouveaux conteneurs est réalisée, l'aménagement autour sera réalisé par nos agents avec la fourniture des matériaux à la charge de la Communauté de communes, ceux-ci devraient nous parvenir au cours de l'année 2022, réponse obtenue après relance du service pour prévoir l'organisation, le dossier est au service technique de la Communauté de communes qui doit s'en occuper, une relance sera encore nécessaire en janvier pour mettre un coup de pression, car il n'est pas normal que ce n'est pas été prévu à la suite de la mise en place de cette nouvelle collecte comme ce qu'il nous avait été dit. »

Patrimoine

- Plantations au parking du cimetière le samedi 11 décembre
- 2 muriers platane à planter à l'école maternelle
- Curage de chemins à Vieille Ville en cours

Relations

- Prochain méridien à la fin-janvier
- Annulation du repas des aînés suite à l'évolution du contexte sanitaire peu favorable aux regroupements festifs.
- Annulation des vœux du Maire.
- Point boulangerie (devis finalisé fin janvier pour le matériel de boulangerie et demande d'entrepreneur pour créer en lieu multi-services).

Le Maire,